



Communiqué de presse
1^{er} avril 2020

Impact et atténuation de la pandémie de Covid-19

Actions mises en œuvre en réponse à la crise sanitaire et économique actuelle :

- Plan d'adaptation : protection des employés et maintien des services essentiels
- Solide position de liquidité, renforcée par la récente émission obligataire
- Retrait de la guidance 2020 en raison des incertitudes qui pèsent sur les opérations
- Calendrier de l'Assemblée Générale maintenu ; dividende 2019 annulé
- Liquidité robuste, solidité opérationnelle et volonté de verser des dividendes à l'avenir

Plan d'adaptation

Face à la crise sanitaire mondiale actuelle, ENGIE a mis en œuvre un plan d'adaptation afin de (i) protéger la santé et la sécurité de ses employés, de leurs familles et de ses prestataires, (ii) garantir la poursuite des opérations internes essentielles et de certaines activités pour ses clients, et (iii) limiter les impacts financiers et préserver sa liquidité financière.

ENGIE est engagé pour contribuer à la continuité opérationnelle de ses clients et fournit un soutien essentiel en termes d'infrastructures. Le télétravail a été étendu à tous les employés dont la fonction le permet, tandis que les équipes de terrain continuent d'assurer les missions essentielles au maintien de l'approvisionnement et des services énergétiques. Ces opérations sont maintenues en stricte conformité avec des protocoles de santé et de sécurité spécifiques.

ENGIE dispose de l'un des bilans les plus solides du secteur, avec 16,4 milliards d'euros de liquidité (trésorerie nette + lignes de crédit non tirées – encours des billets de trésorerie), dont 8,6 milliards d'euros de trésorerie à fin février. L'émission de trois tranches obligataires pour 2,5 milliards d'euros le 20 mars dernier a encore renforcé la solidité financière d'ENGIE.

L'équipe de direction générale d'ENGIE, Claire Waysand, Judith Hartmann et Paulo Almirante, s'est exprimée collectivement : *« Depuis le début de cette crise inédite, nous avons mis en place une gestion de crise globale. Nous prenons les mesures opérationnelles et financières nécessaires pour maintenir nos activités essentielles, tout en protégeant la santé et la sécurité de nos employés, et en préservant une liquidité robuste et un bilan solide. L'impact de la crise sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, les opérations de nos clients et la demande s'est manifesté progressivement et s'est révélé plus important que prévu, mais sa portée varie en fonction des secteurs d'activité, les activités à fort besoin de main d'œuvre étant les plus touchées. Nous sommes convaincus qu'ensemble nous parviendrons à surmonter cette crise, au bénéfice de toutes nos parties prenantes dans les années qui viennent. »*



Guidance 2020 et 2022

La crise sanitaire liée au virus Covid-19 a des répercussions particulièrement importantes sur certains clients et activités d'ENGIE. Etant impossible à ce stade d'estimer précisément l'impact de la crise sur les états financiers du Groupe en raison de l'incertitude sur sa durée et sa gravité, ENGIE retire ses objectifs financiers préalablement fixés pour l'année 2020 et s'exprimera en temps utile sur l'actualisation de ses objectifs financiers pour l'année 2022.

La diversité des activités du Groupe devrait se traduire par différents niveaux d'impact de cette pandémie de Covid-19. Financièrement, des effets de change négatifs devraient peser sur les résultats, notamment en raison de la baisse de la valeur du real brésilien. Sur le plan opérationnel, les Infrastructures font preuve de résilience, soumises à des effets volumes temporaires modérés et à des décalages de certains investissements de maintenance. Les activités Thermiques et Nucléaires sont légèrement affectées par les variations des prix sur les ventes d'électricité *merchant* non couvertes. Les activités Renouvelables sont également affectées par de tels mouvements de prix de marché ainsi que par des cas particuliers de contraintes opérationnelles, de chaîne d'approvisionnement et de mise en place de partenariat financier pour la mise en service de nouvelles capacités de production et leurs cessions partielles. Les activités de *Supply* sont impactées par la baisse des volumes et l'augmentation potentielle des créances irrécouvrables. Les activités des Solutions Client sont plus fortement impactées par les fermetures de sites, les reports de projets et les contraintes liées à la protection de la santé du personnel dans cette activité à fort besoin de main d'œuvre.

Ces impacts sont en partie compensés par des actions visant à réduire les charges d'exploitation et à réviser le calendrier de certains investissements. Compte tenu de la solidité de son bilan financier, de son excellence opérationnelle et de son porteseuille d'activités diversifié au service de la transition énergétique, ENGIE est bien positionné pour retrouver le chemin de la croissance après la crise.

Assemblée générale annuelle 2020 et dividende 2019

Le Conseil d'Administration d'ENGIE a décidé aujourd'hui d'annuler le dividende 2019 de 0,80 euro par action, et affirmé l'engagement d'ENGIE de verser un dividende à l'avenir.

Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration, a déclaré : « *Je souhaiterais rendre hommage à nos collaborateurs et les remercier pour les efforts continus qu'ils fournissent depuis le début de cette crise. Notre décision portant sur l'annulation du dividende 2019 d'ENGIE a été prise au regard de l'incertitude persistante qui plane sur la situation, notamment en ce qui concerne la gravité et la durée de cette crise inédite, et renforcera encore davantage la flexibilité opérationnelle du Groupe. ENGIE peut s'appuyer sur une liquidité*



robuste et un modèle économique résilient, et a l'intention de reprendre le versement du dividende dès que possible tout en continuant à investir dans sa stratégie de croissance. Le Conseil d'administration est confiant dans la capacité d'ENGIE à reprendre, à la sortie de cette crise, le chemin d'une croissance durable. »

L'Assemblée Générale des actionnaires se déroulera comme prévu le 14 mai 2020 sous forme de téléconférence, à distance, et fera l'objet d'une annonce ultérieure.

À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris – World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

 [ENGIEpress](#)

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com

Siège social d'ENGIE

Tour T1 - 1 place Samuel de Champlain - Faubourg de l'Arche - 92930 Paris La Défense cedex - France
ENGIE – SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 D'EUROS - RCS NANTERRE 542 107 651 - Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00

engie.com